

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2025-2026

17 SEPTEMBRE 2025

AUDITIONS¹

CONSACRÉES AUX PHÉNOMÈNES DE RADICALISME ET D'AUTO-CENSURE DANS
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

CONTRIBUTIONS ÉCRITES

¹ Voir doc. 160 (2025-2026) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

1	Contribution écrite, déposée le 20/06/2025, de M. Olivier Plasman, Référent radicalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles, empêché de participer aux auditions prévues le 4/06/2025	3
2	Monde de l'enseignement	22
2.1	Réponse, en date du 27/05/2025, de M. Gil-Olivier Dumont, Secrétaire général de la FELSI	22
2.2	Réponse en date du 26/05/2025, de M. Olivier DOYEN, Administrateur général a.i. de WBE	23
3	Associations de parents	23
3.1	Réponse, en date du 4/06/2025, de M. Bernard Hubien, secrétaire général de l'UFAPEC	24
4	Organisations syndicales	24
4.1	Réponse, en date du 16/06/2025, de M. Robert Lahaye, secrétaire général de la CSC-Enseignement	24
4.2	Réponse, en date du 10/06//2025, de M. Jean-Claude Lemaître, Secrétaire Général de APPEL.....	29

I Contribution écrite, déposée le 20/06/2025, de M. Olivier Plasman, Référent radicalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles, empêché de participer aux auditions prévues le 4/06/2025

Contribution écrite du Référent radicalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles – en charge de la coordination du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles – et de la Direction Citoyenneté, Mémoire, Démocratie (CiMédé) en son axe PREV (Prévention de la polarisation, des radicalismes et extrémismes violents)

Le Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents, décrit ci-après, est coordonné par le référent radicalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) qui a pour mission de faire fonctionner les instances mettant en relation les différentes composantes du Réseau. De par sa fonction de référent radicalisme et sa position au sein du Secrétariat général de la FW-B – transversal aux différentes Administrations générales qui composent cette dernière –, il a un lien privilégié avec l'axe « Prévention de la polarisation, de la radicalisation et des extrémismes violents » de la Direction Citoyenneté, Mémoire, Démocratie (CiMédé).

Ce document est premièrement composé d'un descriptif du Réseau et de la Direction précités. Ensuite, il donne un aperçu des réalisations de la Direction CiMédé, transversales à l'ensemble de la FW-B. Enfin, à partir de ces pratiques, des recommandations et perspectives sont formulées en lien avec le sujet des auditions sous rubrique.

INTRODUCTION – CONTEXTUALISATION

La Direction Citoyenneté, Mémoire, Démocratie (CiMédé) est issue de la réforme du dispositif anti-radicalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B), laquelle a été validée en séance du 8 septembre 2022 par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (GFW-B). Cette réforme est effective depuis le 1er janvier 2023.

L'objectif poursuivi par cette réforme du dispositif anti-radicalisme de la FW-B résidait essentiellement dans l'organisation des deux « centres opérationnels » du dispositif que sont le CAPREV (Centre de prise en charge des personnes directement concernées par les radicalismes et extrémismes violents) et le CREA (Centre de ressources et d'appui du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la FW-B).

Cette réforme a notamment abouti à la constitution de la Direction Citoyenneté, Mémoire, Démocratie, en tant que service unique, reprenant les entités CREA, Dob (ancienne cellule de coordination pédagogique « Démocratie ou barbarie » – rebaptisée depuis coordination pédagogique Histoire et Mémoire) et PCI

(cellule de promotion de la citoyenneté et de l’interculturalité). Cette fusion des services existants visait principalement une plus grande efficacité par un regroupement des compétences propres à ces entités distinctes, à tendre vers une plus grande transversalité et à améliorer les interconnexions (interdisciplinarité) entre différentes finalités et thématiques proches – voire conjointes². En effet, tant les aspects mémoriels que ceux en lien avec l’interculturalité et la citoyenneté ou encore la lutte/prévention contre la polarisation au sein de nos sociétés s’alimentent mutuellement et s’ouvrent à une perspective de prise en charge, d’accompagnement, de recherche, de pédagogie (en ce compris la formation) et de soutien aux professionnels. De fait, tel que mentionné dans la note rectificative qui crée la Direction CiMédé, « [...] les thématiques traitées par le CREA/PCI et la cellule Dob sont relativement proches. Alors que le premier a pour but de sensibiliser aux questions de radicalismes et d’extrémismes violents et de promouvoir la citoyenneté et l’interculturalité, le second s’intéresse justement aux questions de mémoire pour éviter de tomber dans ces phénomènes de radicalisation. »

DESCRIPTIF DU RÉSEAU DE PRISE EN CHARGE DES EXTRÉMISMES ET DES RADICALISMES VIOLENTS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Pour rappel, le Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents, créé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en janvier 2016, propose aux citoyens et aux professionnels une aide et un soutien en matière de prévention de toute forme d’extrémisme ou de radicalisme violent. Ce Réseau – coordonné par le « référent radicalisme » de la Fédération Wallonie-Bruxelles – inclut :

- Les référents radicalisme désignés au sein des administrations générales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Aide à la Jeunesse, Maisons de Justice, Enseignement, Culture, Sport), pour apporter des réponses adéquates aux acteurs de leur secteur ;
- Le Service des équipes mobiles de l’Enseignement obligatoire, qui intervient à la demande et en appui aux établissements scolaires, en cas de problème lié notamment à l’extrémisme ou au radicalisme violent ;
- Deux services spécifiques :

² Cette transversalité permet de mettre en évidence l’interdisciplinarité interne à la Direction CiMédé. Cette interdisciplinarité réside dans les études et parcours professionnels propres aux 10 ETP qui la composent actuellement (2 temps partiels apportent en complémentarité un support administratif et logistique à la Direction) : criminologie, philosophie, sciences politiques et sociales, sciences des religions, communication, histoire.

- Le CAPREV (Centre d'aide et de prise en charge des personnes directement concernées par les radicalismes et extrémismes violents) ;
- La Direction CiMédé y a pour mission d'être le centre de ressources et d'appui du Réseau et est, à ce titre, chargée de mettre en œuvre des actions de prévention générale et de soutenir les services et opérateurs de la FW-B en mettant à disposition une expertise, des ressources, des outils et des formations.

La réforme du Réseau initiée par la décision gouvernementale du 8 septembre 2022 a notamment visé à sa réorganisation. En ce sens, les nouvelles instances créées reprennent des compétences permettant d'assurer la transversalité de la prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents au sein des secteurs FW-B ainsi que la coordination à l'interne et à l'externe – avec les autres niveaux de pouvoir impliqués dans ces problématiques.

Ces nouvelles instances sont :

- Le Haut Conseil Anti-Radicalisme (HCAR) : Présidé par le Ministre-Président, « [il] se réunit à la suite d'un événement lié aux radicalismes ou aux extrémismes violents ayant lieu en Fédération Wallonie-Bruxelles ou qui y est lié (un attentat, par exemple). Il fait le point sur la situation de crise, centralise l'ensemble des informations disponibles au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour toute suite utile, identifie les besoins, s'assure que les services compétents sont prêts à intervenir notamment auprès des victimes et réalise toute autre action utile dans la situation de crise ». Depuis sa création, le HCAR s'est réuni à trois reprises (en décembre 2022 pour faire le point sur un cas d'actualité « l'affaire Mahi », en décembre 2023 suite aux événements liés à l'EVRAS ainsi que pour une première auto-évaluation de la mise en œuvre de la réforme du Réseau et en mai 2025 dans une optique d'échange d'expertise entre la Sûreté de l'Etat, l'OCAM, l'Administration générale des Maisons de Justice, le CAPREV, l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, le Service des équipes mobiles, la Direction CiMédé).
- Le Groupe technique d'appui au Haut Conseil Anti-Radicalisme (GT HCAR) : Interne à la FW-B et présidé par le référent radicalisme du Ministère, il assure une bonne représentativité des « référents radicalisme » au sein des différentes Administrations générales. Il se réunit « à chaque fois que cela s'avère nécessaire (et non suite à un événement tel que susmentionné). Il est ainsi le lieu d'opérationnalité de tout dispositif de prévention de la radicalisation violente. Il discute de cette manière des

aspects techniques (coordination des actions communes, proposition d'initiatives, choix de formations, etc.) et favorise l'échange d'informations et d'expériences entre services, en particulier entre le CAPREV et la [Direction CiMédDé] ». C'est dans ce cadre que s'opèrent les collaborations entre les différents secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'échange de leurs actualités et de leurs besoins propres, le travail en partenariat des thématiques et des initiatives concrètes.

DESCRIPTIF DES MISSIONS DE CIMÉDÉ

Outre un axe transversal (assuré par la Direction/coordination, le soutien administratif et en partie par la « dimension » recherche), trois axes prioritaires sont identifiés au sein de la Direction CiMédDé. Ces axes sont :

- La « coordination pédagogique – histoire et mémoire » (CiMédDé–HM);
- La « promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité » (CiMédDé–PCI);
- La « prévention de la polarisation, de la radicalisation et des extrémismes violents » (CiMédDé–PREV).

C'est au sein de ces trois axes d'activité que se réalisent de la manière la plus efficace et efficiente les finalités définies dans le cadre de la réforme du 8 septembre 2022 :

- Une « finalité administrative » avec pour mission celles confiées par le décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes. S'adjoint également l'exécution du décret du 8 mars 2018 relatif à la promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité. En complément aux dispositions décrétales, la promotion des actions de la FW-B et la centralisation des demandes de financement en soutien à des projets de prévention des radicalismes et des extrémismes violents et de promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité font également partie de cette « finalité administrative »³ ;
- Une « finalité de soutien aux professionnels et de formation » avec pour mission de développer une offre de formations et de ressources en vue

³ Selon la Note rectificative du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Réforme du dispositif anti-radicalisme de la FW-B », y sont également mentionnés de manière plus précise la tenue d'un inventaire des actions soutenues en matière de prévention des radicalismes et des extrémismes violents et de promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité ; la gestion d'éventuels « autres » appels à projets ; le secrétariat d'éventuels autres organes mis en place (cf. Conseil de la Transmission de la Mémoire et Conseil de la Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité).

d'informer et d'outiller les professionnels dans leurs capacités de décodage et d'intervention, de prévention des extrémismes et des radicalismes violents⁴. Cette « finalité de soutien aux professionnels » suppose également la coordination pédagogique qui sous-tend le décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes ;

- Une « finalité de recherche » visant le développement de l'expertise scientifique relative aux processus de radicalisation violente et aux formes d'extrémismes présentes en FW-B, l'optimalisation des techniques de prévention et la mise en réseau des acteurs nationaux et internationaux de recherche scientifique compétents en ces matières⁵.

L'organisation d'un planning d'activités sous les axes « coordination pédagogique – histoire et mémoire », « promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité » et « prévention de la polarisation, de la radicalisation et des extrémismes violents » permet d'envisager ces trois finalités de manière transversale, soutenante et interconnectée et d'éviter tout risque de « travail en silos »⁶. Cette articulation permet de « faire bouger les axes » et de mobiliser les compétences en fonction d'un projet commun d'ordre multidisciplinaire (séminaires, colloques, mobilisation commune sur une thématique précise, constructions de formations et d'outils pédagogiques, d'interventions et d'animations, etc.).

Nature spécifique des missions des axes « Histoire et Mémoire » et « PCI » de la Direction CiMéDé

- En sa mission de coordination pédagogique – histoire et mémoire (CiMéDé–HM), la Direction CiMéDé tente de relever le défi de

⁴ Selon la Note rectificative du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles « *Réforme du dispositif anti-radicalisme de la FW-B* », il s'agit notamment de (1) informer et outiller les professionnels dans leur capacité de décodage et de compréhension des situations de radicalismes ou d'extrémismes violents auxquelles ils sont confrontés ; (2) renforcer la capacité d'intervention des professionnels ; (3) développer une offre de formation en matière de prévention des extrémismes et des radicalismes violents à destination du Ministère et des OAP mais aussi des opérateurs de la FW-B et ce, au regard des besoins de chaque entité ; (4) promouvoir et soutenir la production d'outils pédagogiques pertinents en matière de prévention des extrémismes et radicalismes violents ; (5) tenir et diffuser un inventaire des ressources pertinentes pour favoriser la prévention des radicalismes et extrémismes violents.

⁵ Selon la Note rectificative du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles « *Réforme du dispositif anti-radicalisme de la FW-B* », y sont précisément mentionnés (1) le développement de l'expertise scientifique relative aux processus de radicalisation menant à la violence et à leur prévention, via des recherches propres et le soutien à des travaux de recherche de tiers ; (2) le développement de l'expertise scientifique relative à toutes les formes d'extrémismes présentes en FW-B et à la prévention et la lutte efficace contre celles-ci ; (3) la mise en réseau internationale des acteurs de la recherche scientifique compétents en ces matières ; (4) l'optimisation des techniques de prévention.

⁶ Pour une présentation plus exhaustive des axes thématiques de la *Direction Citoyenneté, Mémoire, Démocratie* (CiMéDé) : <https://cimedede.cfwb.be/>

l'éducation aux citoyennetés, aux droits humains et à la paix par un travail de mémoire et d'histoire. Elle offre un soutien et des ressources pédagogiques au corps enseignant (tous réseaux confondus) et est notamment chargée de la mise en œuvre du décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocides, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes (13 mars 2009). Dans ce cadre, elle organise des événements (colloques, journées d'études, journées et dossiers pédagogiques, expositions, commémorations, etc.) et soutient les actions menées par les centres de ressources, centres labellisés et centre pluridisciplinaire de la transmission de la mémoire ainsi que les activités réalisées par les établissements scolaires et les associations de la société civile porteurs de projet (via les appels à projets ordinaires et extraordinaires) à destination du grand public et des jeunes générations.

- En sa mission de promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité (CiMéDé-PCI), la Direction CiMéDé vise à la mise en œuvre du décret relatif à la promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité (8 mars 2018). Elle a principalement pour finalité de soutenir, par l'octroi de subventions, des projets introduits par des opérateurs de la société civile s'inscrivant dans les domaines d'actions que sont (1) l'éducation des jeunes à la citoyenneté dans un contexte multiculturel, (2) le dialogue interculturel et la lutte contre le racisme et (3) les droits des personnes migrantes, en particulier le droit des femmes (via les appels à projets annuels et « labels »). Elle subventionne également certains projets menés par des AMO visant à prévenir et à lutter contre le racisme, la polarisation ainsi qu'à promouvoir l'interculturalité et la citoyenneté.

Nature spécifique des missions de l'axes « prévention de la polarisation, de la radicalisation et extrémismes violents » de la Direction CiMéDé

- En sa mission de prévention de la polarisation, de la radicalisation et des extrémismes violents (CiMéDé-PREV), la Direction CiMéDé est chargée d'accompagner et de former les opérateurs de la FW-B dans leurs actions de prévention. Cette « prévention générale » se traduit notamment par des actions de sensibilisation vers les publics de la FW-B (élèves, étudiants, jeunes, publics de l'éducation permanente, etc.), la mise à disposition d'outils et de formations continues à l'attention des professionnels des secteurs de la FW-B, et le développement de la connaissance des phénomènes en lien avec les extrémismes et

radicalismes violents par la réalisation d'études et la mise en réseau des chercheurs et des experts à Bruxelles et en Wallonie.

APERÇU DES RÉALISATIONS DE LA DIRECTION CIMÉDÉ EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE LA POLARISATION, DE LA RADICALISATION ET DES EXTRÉMISMES VIOLENTS (CiMédé–PREV)

En termes de mise à disposition d'outils et de ressources

La Direction CiMédé a pour vocation de présenter un nombre limité de ressources validées et pertinentes pour les professionnels de la FW-B. Des ressources de différents types sont ainsi mises à disposition sur le site web www.extremismes-violents.be (section « Ressources »), notamment de la documentation, des outils et un carnet d'adresses. Ces ressources sont tantôt élaborées par des tiers et relayées par CiMédé-PRÉV (après analyse et validation), tantôt élaborées par CiMédé-PRÉV.

A noter que les différents outils et animations s'appuient sur une approche large de la prévention des extrémismes et des radicalismes violents. Est visée avant tout l'adoption de comportements polarisants ou tendant vers la violence, quelle que soit l'idéologie sous-jacente.

En matière de sensibilisation des publics

CiMédé–PRÉV met en place une diversité d'initiatives, accessibles aux écoles et aux services et opérateurs de la FW-B, permettant d'engager avec leur public une réflexion sur les phénomènes de radicalisation.

Animations adressées aux établissements scolaires : L'objectif de ces animations est de soutenir les enseignants pour aborder certaines questions délicates qui peuvent émaner notamment de la frustration sociale et politique, du besoin d'engagement, de la recherche identitaire. Certaines de ces animations (« Les violences politiques en question ») sont dispensées également en IPPJ.

Trois types d'animations sont proposées :

- Animation « Les violences politiques en question » (depuis 2016) – Dispensée par la CNAPD, parfois couplées avec une seconde animation axée sur le témoignage d'une personne concernée par le radicalisme violent ;
- Animation « Histoires familiales » (depuis 2023) – Dispensée par CiMédé–PRÉV & l'asbl 2Bouts ;
- Animations axées sur le complotisme et la désinformation : « Crée ton complot » (depuis 2023) + cinq animations supplémentaires (à partir de 2025) : « Décode l'info », « Arguments fallacieux », « Réseaux sociaux &

communication politique », « Economie des médias » et « Ce n'est pas sourcé » – Dispensées par Action Médias Jeunes.

<p>« Les violences politiques en question » (avec le complément « témoignage » dans certains cas)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2017 : 1285 élèves - 2018 : 936 élèves / 15 animations en IPPJ - 2019 à 2022 : 40 établissements / 1305 élèves / 54 animations en IPPJ - 2023 : 14 établissements scolaires ou IPPJ / 350 élèves / 14 animations en IPPJ - 2024 : 10 établissements scolaires / 235 élèves - 2025 : au 13 juin 2025 3 établissements / 68 élèves/ 15 animations en IPPJ <p style="text-align: center;">➔ NB : Nombre total de jeunes touchés en IPPJ : 791</p>
<p>« Histoires familiales »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entre septembre 2023 et février 2024 : 58 animations / 29 établissements scolaires / 142 élèves - 2024 : 32 animations / 16 établissements scolaires / 336 élèves - 2025 : (au 1er juin) 10 animations / 5 établissements scolaires / 163 élèves
<p>« Crée ton complot »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2023 : 2 établissements scolaires / 42 élèves - 2024 : 10 établissements scolaires / 221 élèves - 2025 : 12 animations programmées

Un module d'animation destiné aux classes en état de tension/polarisation est actuellement en cours de préparation.

Projets culturels et représentations à destination des établissements scolaires : Il s'agit d'interventions dans le cadre de projets culturels – financement des représentations et accompagnement pédagogique (bord de scène, cahier pédagogique, animations autour de la pièce).

<p>« Lettres à Nur »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2017 : 29 représentations / environ 8700 élèves (jauge moyenne de 300 personnes) / 368 cahiers pédagogiques distribués (dossier pédagogique disponible en ligne pour téléchargement)
<p>« Nadia »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2019 : 30 représentations dans les établissements scolaires / environ 2400 élèves / Rencontres-débats et dossier pédagogique (disponible en ligne pour téléchargement)
<p>« La route du Levant »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2018 : public scolaire / Théâtre de l'Ancre / intervenants en bord de plateau
<p>« Amicalement vôtre »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec la ville de Charleroi et le théâtre du Campus / 700 élèves sensibilisés
<p>« Géhenne »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 : 2 représentations / environ 500 élèves
<p>« Complètement dingue »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement pédagogique en complément de la pièce (dans le cadre du dispositif « Théâtre à l'école ») – en cours
<p>« Défaut d'origine »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2025 : organisation d'une journée-théâtre autour de la pièce en collaboration avec le « Théâtre de la Montagne magique » et avec l'intervention d'associations d'éducation permanente l'après-midi / 80 élèves
<p>« Théâtre invisible – La question du devoir »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2019 : 130 représentations / environ 3250 élèves touchés / Compagnie « Les Zygomars »

Autres initiatives :

- Dans le cadre de la participation au réseau international FrancoPREV, un webdocumentaire a été réalisé par CiMédé–PREV en partenariat avec l’asbl Télévision du Monde, à la suite d’un marché public, pour témoigner de l’importance et de la pertinence des arts vivants dans la prévention des extrémismes violents : <https://artsvivantsetprevention.be/> ;
- Un appel à projets a été lancé en octobre 2018 qui a permis, en 2019, la poursuite de 13 projets en matière de prévention de la polarisation sociale, dans les domaines de l’Education, du Sport et de l’Aide aux détenus : <https://extremismes-violents.cfwb.be/evenements/appel-a-projets/>

En matière de formation continue

Modules de formation et de sensibilisation :

En 2018, CiMédé–PREV a conclu trois marchés de formation (avec appel d’offres) dans le cadre d’un programme destiné à l’ensemble des agents du Ministère et de l’ONE pendant la période 2018–2021. Environ 500 personnes ont été touchées par cette offre de formation dans ce laps de temps.

« Radicalité et polarisation sociale : enjeux préventifs et sociétaux »	- Formation de 2 jours / 6 sessions / 90 personnes sensibilisées
« Communication interculturelle et gestion de la diversité convictionnelle »	- Dispensée par le Centre bruxellois d’Action Interculturelle (CBAI) - 2 modules de 3 jours / 15 sessions / 225 personnes
« Approche des principales religions pratiquées en Belgique »	- 8 sessions / 120 personnes (MFW-B, ONE et IPPJ)

Depuis 2021, ces formations sont accessibles à la demande des équipes et conçues sur mesure en fonction des besoins pour toute organisation active dans l’un des secteurs de la FW-B. CiMédé–PREV a développé un « pôle formateurs » avec des intervenants internes et externes, de telle sorte qu’il soit possible de répondre à toutes les demandes qui sont adressées (sociologie, sciences politiques, islamologie, expérience de terrain, etc.). Des modules relatifs à la sensibilisation aux radicalismes et extrémismes violents ainsi qu’à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité convictionnelle ont été mis en place.

Modules de sensibilisation dispensés dans le cadre du pôle formateurs	- De janvier 2017 à mars 2020 : 23 modules (pour différents publics : haute école, école secondaire, centre PMS, AMO, etc.)
--	---

CiMédé–PREV a renouvelé ce « pôle formateurs » en février 2023 en l’étendant à 4 thématiques :

- Un module de sensibilisation sur les processus pouvant mener aux extrémismes et radicalismes violents pour le personnel de la FW-B ;
- Un module sur le fonctionnement d'une CSIL-R comportant des éléments liés au secret professionnel ;
- Un module visant à lutter contre la polarisation en traitant de la diversité convictionnelle et de la communication interculturelle ;
- Un module de sensibilisation traitant des « fake news » et du complotisme à l'attention des élèves des écoles secondaires.

Depuis juillet 2023, un module portant sur la thématique du développement de l'esprit critique vis-à-vis des récits polarisants a été élaboré au sein de CiMédé-PREV. Ce module inclut aussi bien les récits à signatures religieuses que les récits relatifs aux extrémismes politiques violents ou plus globalement antidémocratiques. En appui à cette formation, une introduction spécifique aux courants de pensée islamistes est proposée pour les professionnels exposés plus particulièrement à la radicalisation à signature islamiste.

Modules de sensibilisation dispensés dans le cadre du pôle formateurs	<ul style="list-style-type: none"> - 2023 : 10 demi-journées (auprès de divers services : centre d'hébergement, Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, asbl d'aide aux justiciables, fédération d'organisations de jeunesse, etc.) - 2024 : 10 modules de sensibilisation à l'attention d'enseignants de deux réseaux communaux ainsi qu'à l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse - 2025 : journées dispensées auprès d'établissements scolaires bruxellois <ul style="list-style-type: none"> ➔ Ce sont 49 modules de sensibilisation qui ont été dispensés depuis la création de l'outil et ce, en parallèle des formations spécifiques proposées par les administrations et CiMédé-PREV
« Développement de l'esprit critique vis-à-vis des récits polarisants »	<ul style="list-style-type: none"> - 2025 – 2026 : à la demande de l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, CiMédé-PREV, 20 journées de formation à l'attention des personnels des IPPJ/EMA/CCMD sont prévues et porteront sur <i>l'approche interculturelle</i> (dispensées par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle – CBAI) - D'octobre 2023 à avril 2025 : 268 participants (divers services : asbl d'aide aux justiciables, haute école, écoles secondaires, équipes mobiles de l'enseignement, centres PMS, etc.)

Un module de formation « Comment aborder des questions sensibles en classe » est actuellement en cours de préparation.

Organisation de journées d'étude / de formation : Depuis 2018, CiMédé-PREV a organisé différentes journées d'étude / de formation, totalisant 867 participants :

« Journées de formation des agents de centre PMS »	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2018 : 52 participants (Bruxelles) - Janvier 2019 : 100 participants (Liège) - Février 2019 : 60 participants (Charleroi) <li style="padding-left: 20px;">➔ 212 personnes touchées
« La prise en charge des mineurs de retour d'Irak et de Syrie »	<ul style="list-style-type: none"> - 21 septembre 2018 : 88 participants (agents de la FW-B et de l'ONE)
« Répondre au complotisme »	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2017 : 110 personnes - organisé en partenariat avec le Programme communal de cohésion sociale de Molenbeek - Février 2018 : 100 personnes - organisé en partenariat avec le Service de prévention de la ville de Liège - Juin 2018 : 90 personnes (acteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse) - Novembre 2018 : 50 personnes (enseignants et acteurs de l'enseignement) - Février 2022 : 20 personnes (Aide à la jeunesse – avec « jauge » Covid) <li style="padding-left: 20px;">➔ 370 personnes touchées
« Extrémisme de droite »	<ul style="list-style-type: none"> - Mai 2022 : 36 personnes (membres du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents – avec « jauge » Covid)
« Résultats de la recherche F.A.R portant sur la prise en charge institutionnelle des extrémismes violents + présentation d'initiatives pédagogiques »	<ul style="list-style-type: none"> - Mai 2023 : 66 personnes (membres du MFW-B)
« Réseaux sociaux numériques, extrémismes et prévention »	<ul style="list-style-type: none"> - Juin 2025 : 55 participants
« De la prévention des radicalismes : la stratégie du contre-discours est-elle une impasse ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Juin 2025 : 40 inscrits

Notons également que CiMédé-PREV intervient occasionnellement dans des journées d'étude et de formation organisées par des partenaires. Cela a notamment été le cas le 21 novembre 2024 (intervention dans la « Réunion de Travail Transversale » du secteur IPPJ / EMA / CCMD de l'Aide à la Jeunesse) et le 22 mai 2025 (intervention dans l'événement « Journée sur le radicalisme : Mieux comprendre pour agir ensemble » organisé par la plateforme Enseignement / Aide à la Jeunesse de Huy-Waremme).

Les colloques du Réseau : Depuis 2017, CiMédé-PREV organise un grand colloque par an, à destination des professionnels de la FW-B, des partenaires et du grand public. Des podcasts, capsules vidéo et dossiers reprennent les traces de ces événements (<https://extremismes-violents.cfwb.be/evenements/>). La jauge est d'environ 250 personnes. Depuis 2017, les thématiques ont été les suivantes :

- 13 décembre 2017 : « Trajectoires de radicalisation violente, état des lieux de la prévention »

- 14 décembre 2018 : « Polarisation sociale et radicalisation menant à la violence. Quelles perspectives pour l'éducation et le travail social ? »
- 29 novembre 2019 : « Décoder les violences politiques, prévenir les engagements violents »
- 7 octobre 2022 : « Extrémismes violents, polarisation sociale et processus de résilience : Perspectives sur les pratiques professionnelles »
- 30 novembre 2023 et 1er décembre 2023 : « La démocratie à l'épreuve des extrémismes et populismes »
- 16 décembre 2024 : « Les identités en dialogue. Prévenir la polarisation »
- 5 décembre 2025 : « Comment réhabiliter le réel quand l'idéologie remplace les faits ? » – en construction

Les séminaires et webinaires du Réseau : Depuis janvier 2018, CiMédÉ–PREV organise des séminaires à destination des agents de la FW-B concernés par la prévention des extrémismes violents dans le cadre de leurs fonctions. Ces séminaires ont pour objectif de renforcer les connaissances des participants au sujet de la problématique des extrémismes violents afin de les outiller dans leurs pratiques professionnelles. À la suite de la crise sanitaire et au confinement, le format de ces séminaires a été adapté en initiant un cycle de webinaires internes. Certains de ces webinaires sont disponibles sur le site internet du Réseau sous forme d'enregistrement audio, lorsque les intervenants ont accepté d'être enregistrés (<https://extremismes-violents.cfwb.be/les-evenements-du-reseau-de-prise-en-charge-des-extremismes-et-des-radicalismes-violents/webinaires-internes-les-podcasts/>). Actuellement, plus de 200 personnes sont invitées aux webinaires. Cela comprend l'ensemble des référents radicalisme des différents secteurs, ainsi que les relais qui ont été indiqués par les référents, et les référents formation des différentes administrations. Ce sont également les personnes vers lesquelles CiMédÉ–PREV communique de façon privilégiée lors de l'organisation d'événements. Depuis 2021, les thématiques ont été les suivantes :

- 10 décembre 2021 : « Complotisme pendant le confinement et le crise sanitaire » (Jacinthe Mazzocchetti – UCLouvain)
- 1er avril 2021 : « Extrémisme de droite » (Philippe Massay – CAPREV / Margaux Bennardi – CPRMV)
- 9 juin 2021 : « Accueil et prise en charge des enfants de retour de zone irako-syrienne » (Madeleine Guyot – DGDE)

- 10 novembre 2021 : « Le nouvel âge des extrêmes. Les démocraties occidentales, la radicalisation et l'extrémisme violent » (David Morin – Chaire UNESCO-PREV)
- 18 février 2022 : « Trajectoires. Les processus de radicalisation menant à la violence » (Fabienne Brion)
- 8 juin 2022 : « Le réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (RPC–PREV) » (Ghayda Hassan)
- 1er avril 2022 : « OCAM : Présentation et constats » (Dominique Laurent)
- 12 avril 2023 : « Sûreté de l'Etat : Présentation et constats » (Géraldine Hublau)
- 21 juin 2023 : « Présentation de PREFER asbl (Prévention, Recherche et Formation : Emprise et Résilience) » (Jean-Claude Maes)
- 4 octobre 2023 : « La radicalisation religieuse est-elle vraiment religieuse ? Un point de vue à partir des sciences des religions » (Hicham Abdel Gawad – CiMéDé–PREV)
- 19 décembre 2023 : « Djihadisme(s) et conflit israélo-palestinien en 2023 : Etat des lieux » (Didier Leroy – Centre d'études de sécurité et défense)
- 28 février 2024 : « Mouvement décolonial et gauche radicale » (Damien Saverot – Ecole Normale Supérieure, Sciences po)
- 15 mai 2024 : « La dimension sociale et familiale au cœur de l'intervention sociale, notamment dans la gestion de conflits interculturels et la prise en charge des personnes radicalisées » (Kim Lecoyer – Haute école Odisee)
- 18 septembre 2024 : « Processus de conversion à l'islam : dynamiques et défis d'un point de vue sociologique » (Myriam Laakili – IREMAM, Aix-en-Provence)
- 27 novembre 2024 : « Religions et genre : Fondamentalisme religieux, transphobie et homophobie » (Justine Manuel – UCLouvain)
- 29 janvier 2025 : « La femme est un islamiste comme les autres » (Louise El Yafi)
- 16 avril 2025 : « Genre et désengagement : Une typologie comparative des motivations » (Amélie M. Chelly – CADIS / EHESS–CNRS)

Autre conférence : Le 25 mars 2024, CiMédé–PREV a organisé une conférence consacrée à un « Etat des lieux des extrémismes et populismes : quelles conséquences sur la montée du racisme en Europe » à la Cité Miroir à Liège. L’objectif de cette journée était de convier des académiciens, chercheurs et représentants du monde associatif afin d’aborder l’émergence et la banalisation du discours et des partis d’extrême-droite en Europe, avec également un focus porté sur une historicité de la pensée raciste « européenne ». Au-delà de cette première approche, un constat des initiatives mises en œuvre pour répondre à l’extrême droite fut proposé, ainsi que les moyens gouvernementaux pour lutter contre cette tendance. Cet événement a permis d’offrir un lieu d’échanges afin de stimuler le dialogue, d’explorer les solutions et le partage d’expériences. La conférence a également permis de promouvoir la compréhension mutuelle afin de favoriser la tolérance et l’inclusion sociale.

En matière d’outils

CiMédé–PREV propose des outils en matière de prise en charge et de prévention de la polarisation, de la radicalisation et des extrémismes violents. Une bonne partie de ces ressources ont été élaborées par des opérateurs tiers. Le rôle de CiMédé–PREV consiste alors à sélectionner ces ressources et à les promouvoir, notamment via le site web. Certaines de ces ressources sont hébergées sur le site web du Réseau (<https://extremismes-violents.cfwb.be/ressources/soutiller/>) :

- Les capsules vidéo « Rien à faire, rien à perdre » (témoignage de jeunes Belges qui ont eu pour projet de rejoindre des mouvements islamistes radicaux), accompagnées d’un dossier pédagogique (qui a été rédigé en collaboration avec CiMédé-PREV) ;
- Des capsules vidéo et un support pédagogique s’appuyant sur les activités du groupe Retissons du lien. Penser ensemble pour agir en commun (qui réunit des personnes endeuillées ou rescapées des attentats, des parents concernés par l’engagement d’un des leurs dans l’idéologie djihadiste et des intervenants de première ligne)⁷ ;
- Un film sur les départs vers la zone de conflit jihadiste (Les invisibles) accompagné d’un cahier d’animations ;
- Des dossiers pédagogiques accompagnant les pièces de théâtre « Lettres à Nour » et « Nadia » ;
- Le manuel « Liaisons » (pour la prévention de l’extrémisme violent à travers l’information jeunesse) ;

⁷ CiMédé-PREV soutient plus largement les activités de ce groupe.

- Le support « Album, de la confiance au récit », destiné aux intervenants sociaux, psychologues, éducateurs, assistants sociaux et autres professionnels amenés à accompagner des jeunes et des adultes dont la relation s'est complexifiée à la suite d'un engagement dans l'idéologie djihadiste.

Plusieurs outils sont en cours d'élaboration au sein même de CiMédé – PREV, dont notamment :

- Un guide sur les limites du « contre-discours » et les alternatives possibles lorsque l'on est confronté à des formes de dogmatisme, dont l'intitulé provisoire est « Pourquoi le contre-discours ne fonctionne-t-il pas ? ». Ce guide explique en quoi la stratégie du contre-discours frontal est suboptimale et propose une approche dite « latérale » qui évite la confrontation stérile sans renoncer à susciter la réflexivité et la défense des valeurs universelles ;
- Un guide sur la participation aux CSIL R (cellules de sécurité intégrale locales en matière d'extrémisme, de radicalisme et de terrorisme) pour les professionnels de la FW-B, qui reprend des informations et des conseils pratiques en cas de convocation à une CSIL R ;
- Un guide sur la prise en charge des familles de retour de zone de conflit jihadiste ;
- Un outil pédagogique et didactique relatif au développement de l'esprit critique. Celui-ci sera transversal aux différents axes thématiques de la Direction CiMédé : il couvrira les thématiques relatives à la prévention du radicalisme, la promotion de la citoyenneté et le travail de mémoire. Cet outil, basé sur la démarche « DTDR » en 4 étapes proposée par la Direction CiMédé (1 – déplacement des catégories de réflexion, 2 – transgression des impensés, 3 – dépassement de la polarisation, 4 – réappropriation / autonomisation du jugement), envisage de susciter le dépassement des postures de polarisation, en ouvrant des portes de réflexion qui « ringardisent » le simplisme des positions extrêmes et favorisent l'autonomie intellectuelle méthodologiquement contrôlée. Cet outil sera particulièrement utile sur des sujets affectivement chargés comme le conflit israélo-palestinien ;
- Le service travaille également sur la conception d'interventions au sein des classes, autour des phénomènes de polarisation. Plus qu'une intervention théorique ou sur les origines des divergences, cette animation poursuit l'objectif de verbaliser les désaccords au sein d'une classe, de travailler sur les représentations avec un intervenant qui permettra de trianguler les échanges afin d'apaiser les tensions. Là encore, une perspective transversale est adoptée, avec les axes « Histoire et mémoire » et « Promotion de la

citoyenneté et de l'interculturalité ». Dans ce cadre, une réflexion est également portée pour finaliser un outil pédagogique intitulé « Jeu de rôle pour décrypter les discours populistes et extrémistes à destination des élèves du 2ème et 3ème degré du secondaire ».

En matière de recherches et d'études

CiMéDé-PREV a commandité et parfois effectuée des études sur les phénomènes de polarisation, de radicalisation et d'extrémisme violent, dans le but d'éclairer les pouvoirs publics et d'appuyer la conception des politiques de prévention :

- CiMéDé-PREV a commandité une étude sur les trajectoires de personnes connues par les pouvoirs publics comme radicalisées. Cette étude, réalisée par une équipe de l'UCLouvain et qui s'est clôturée en 2020, a apporté aux acteurs de terrain des données empiriques et des indications sur la nature et l'orientation à donner au suivi de ces personnes.
- CiMéDé-PREV a commandité un cadastre des tissus associatifs, notamment issus des minorités, et des acteurs informels participant ou susceptibles de participer à des actions de prévention, afin d'aider les pouvoirs publics à développer des stratégies de prévention inclusives et appropriées envers des publics qui ne sont pas nécessairement touchés par le secteur associatif reconnu. Le marché a été attribué en mai 2017 et clôturé en 2018.
- Complémentairement au programme de recherche FAR (Folks, Authorities and Radicalism) soutenu par BELSPO, CiMéDé-PREV a financé et accompagné la réalisation d'une enquête auprès des jeunes belges francophones sur leur perception de la violence politique et le rapport avec celle-ci.
- CiMéDé-PREV a commandité et coordonné la réalisation d'un dossier intitulé "Polarisation sociale et extrémismes (violents): quels constats en Belgique francophone ?", comprenant des entretiens avec des professionnels de la FW-B (dossier réalisé par l'équipe de l'Observatoire asbl) ;
- En 2024, CiMéDé-PREV a mené une enquête exploratoire par questionnaire sur les perceptions liées à la polarisation dans les différents secteurs de compétence de la FW-B ;
- En 2024 également, CiMéDé-PREV a commandité et accompagné une enquête exploratoire qualitative sur le vivre-ensemble et la polarisation en FW-B (menée par le bureau d'études Indiville) ;

- En collaboration avec le CAPREV et à la suite d'une journée de réflexion et d'échange avec des professionnels sur la thématique de la prise en charge des enfants de retour de zone de conflit djihadiste, CiMédé–PREV réalise une analyse, qui est en cours.

CiMédé-PREV, et plus largement le Réseau, ont également participé activement au réseau international FrancoPREV ayant pour objectif de favoriser la compréhension commune des phénomènes, le partage d'expériences de prévention, la concertation et le dialogue entre praticiens (gouvernementaux et intergouvernementaux, politiques, de la société civile, du secteur académique et professionnels d'horizons divers) et le renforcement des capacités, afin d'élargir les perspectives du débat sécuritaire en y intégrant la dimension de prévention de la violence en vue de sociétés apaisées. Après avoir subi les affres de la pandémie de Covid-19, la FW-B a été à l'initiative de multiples tentatives de relance de ce réseau, qui sont à ce jour restées infructueuses. Il semble toutefois y avoir un intérêt à maintenir un tel réseau dans la perspective d'échanges et de renforcement des pratiques et connaissances.

RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Les demandes qui sont parvenues à CiMédé-PREV en lien avec l'islamisme et les moyens d'y répondre ont retenu l'attention de l'équipe. Une brève identification des sources d'inquiétude des enseignants, agents PMS directions etc. montre néanmoins que les situations considérées comme relevant de « l'islamisme » recouvrent des réalités diverses et dont la dimension « religieuse » au sens strict du terme n'est pas toujours prépondérante. On identifie effectivement des phénomènes de fermeture à certains acquis de la modernité (l'égalité homme–femme, notamment), des propos antisémites, des conflits avec des parents d'élèves ou des crises identitaires. Fidèle à son parti-pris⁸, la direction CiMédé envisage de produire davantage d'outils, de ressources et d'appuis au milieu scolaire notamment, en prenant en compte la complexité des situations, ce qui implique de tenir compte de leur dimension potentiellement religieuse sans pour autant se focaliser sur cette dernière : il s'agit de tenir compte également des autres dimensions potentiellement présentes ;

Des enquêtes exploratoires sur la polarisation et le vivre-ensemble menées récemment par CiMédé-PREV (<https://extremismes-violents.cfwb.be/ressources-en-matiere-de-prevention/comprendre/enquetes-exploratoires-2024-sur-le-vivre-ensemble-et-la-polarisation-en-fwb/>), il ressort que les professionnels eux-mêmes

⁸ Le parti-pris de la Direction CiMédé consiste en une approche transversale, holistique et multifactorielle des phénomènes de radicalisme. Ceci ne signifie nullement que le cas de l'islamisme (pour prendre cet exemple) serait éludé, mais qu'il est mis en lien avec des problématiques connexes comme les questions identitaires, la perméabilité au complotisme et aux fake news, la polarisation en ligne et d'autres facteurs qui interagissent avec le littéralisme religieux. Cette approche a l'avantage d'offrir une vision à 360° des problématiques.

perçoivent l'existence d'un risque de mal identifier une problématique ou de mal comprendre sur quoi elle repose et estiment que cela peut entraîner une réaction inadéquate voire contre-productive (qui pourrait amplifier la problématique). C'est notamment le cas par rapport au registre religieux, où les professionnels disent avoir parfois des difficultés à faire la part des choses entre dogmatisme et radicalisme violent, ou à avoir une compréhension globale de ce qui se joue chez les personnes concernées (besoin de cadre, besoin de reconnaissance des pairs, besoin de provoquer / s'affirmer, etc.). On peut également émettre l'hypothèse que certains n'ont pas les clés de compréhension quant aux notions mêmes. Ainsi, à la précaution à avoir quant au caractère pleinement religieux ou non, s'ajouterait une précaution quant à la pertinence de qualificatifs tels que « radicalisme » ou « radicalisation ». À cet égard, un développement accru des connaissances des professionnels de terrain en lien avec les religions, avec les outils des sciences des religions — notamment tout ce qui touche à ce que recouvre le terme « religion/religieux », à la définition et la caractérisation solide de phénomènes comme le « dogmatisme », le « fondamentalisme », le « littéralisme », sans oublier les connaissances de base sur l'histoire des dites « grandes religions » — pourrait améliorer la confiance en soi des professionnels de l'enseignement lorsqu'ils sont confrontés à de la polarisation à signature religieuse. Avec une meilleure confiance en leur propre jugement, les enseignants seront en effet potentiellement plus à même de comprendre ce qui se passe sous leurs yeux et, conséquemment, d'adopter les bons réflexes – que ce soit en prenant en charge eux-mêmes les situations dont ils sont témoins ou en sollicitant de façon optimale et en temps utile les services du Réseau de prise en charge ; Cela étant dit, les enquêtes exploratoires CiMédé-PREV précitées montrent aussi une préoccupation des professionnels de terrain par rapport aux questions de « polarisation » et de « vivre-ensemble ». Or, les dynamiques de polarisation peuvent, dans certains cas, mener à des formes de radicalisation violente. Travailler sur la prévention des radicalismes et extrémismes violents implique donc de travailler sur les dynamiques de polarisation. Cela suppose dans un premier temps de les identifier – et à cet égard, CiMédé-PREV a vocation à endosser un rôle « d'observatoire » en menant régulièrement des enquêtes auprès des différents secteurs de compétence de la FW-B. Plusieurs enjeux de polarisation sont déjà ressortis des enquêtes exploratoires précitées, réalisées en 2024 : les convictions religieuses, les questions de genre et d'orientation sexuelle, les appartenances ethniques et nationales (et les « conflits importés ») et les réalités socio-économiques. Des ressources pourraient dès lors être développées pour soutenir les professionnels confrontés à ces différentes formes de polarisation. Dès 2025 et 2026, en s'appuyant sur sa transversalité interne, la Direction CiMédé prévoit de proposer de nouvelles ressources concernant notamment les problématiques de l'antisémitisme, du conflit israélo-palestinien, de l'islamisme, de l'islamophobie, etc. Une formation portant spécifiquement sur l'islamisme (dans ses déclinaisons frériste et salafiste) est en cours

de préparation. Il paraît également pertinent de continuer à dispenser des modules de formation sur la gestion de la diversité convictionnelle et d'initier et soutenir les initiatives visant à promouvoir la citoyenneté et l'interculturalité et à lutter contre le racisme ;

En ce qui concerne le phénomène d'« autocensure » qui est parfois évoqué, une certaine prudence semble être de mise. Diverses raisons peuvent pousser un enseignant ou un autre professionnel à s'abstenir d'aborder une thématique ou une question. Parmi celles-ci, il arrive notamment que l'on s'abstienne d'aborder un sujet parce que l'on considère que l'on n'est pas suffisamment outillé pour le faire – par exemple parce que l'on manque de connaissances, et/ou parce que l'on ne sait pas comment s'y prendre et comment gérer les interactions que cela va générer. Or, l'offre de ressources de la Direction CiMédDé vise précisément à outiller les professionnels, ce qui pourrait les aider à développer une approche des thématiques qu'ils estiment devoir aborder. Les enseignants, comme d'autres professionnels relevant des compétences de la FW-B, sont bien placés pour transformer des situations problématiques en situations d'apprentissage, moyennant des techniques didactiques et pédagogiques adéquates à la gestion des questions sensibles ;

À ces éléments, on peut ajouter les dynamiques propres à internet et aux réseaux sociaux numériques, qui sont prépondérants dans les habitudes de recherche des jeunes sur les sujets religieux, mais également sur tous types de sujets. Les espaces numériques sont propices aux propos tranchés et aux phénomènes de polarisation⁹. Ces phénomènes encouragent le ministère de la FW-B à explorer les moyens d'y répondre de façon transversale, notamment via les actions de la Direction CiMédDé mais également via celles du Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias ;

Afin de toucher les professionnels concernés par les formations CiMédDé-PREV – et notamment le public enseignant –, il serait utile d'envisager la mise en place d'incitants et/ou l'intégration de certaines formations à des cursus obligatoires (formations initiales, agrégation, etc.) ;

En parallèle, il reste pertinent de continuer à proposer des actions de sensibilisation qui s'adressent directement aux bénéficiaires finaux, en s'appuyant notamment sur le rôle positif des écoles et des espaces culturels ;

Le secteur de la Culture recèle par ailleurs de ressources à valoriser, à exploiter et à soutenir, qui permettent notamment d'aller vers les autres secteurs de la FW-B et leurs publics respectifs ;

⁹ On peut souligner le succès des « *pushers* » en ligne, c'est-à-dire des influenceurs qui cherchent à rendre les positions « neutres » intenable et donc à accentuer la polarisation sociale.

Enfin, ayant pris connaissance des conclusions de l'enquête intitulée « baromètre du respect », la Direction CiMédé se tient à disposition pour s'associer à l'opérationnalisation des recommandations suivantes (dans la mesure où elles concernent la prévention de la polarisation, de la radicalisation ou des extrémismes violents) : « Identifier les bonnes pratiques » ; « Encourager le dialogue avec les parents » ; « Intégrer des contrats élèves-parents-école » ; « Donner aux acteurs du système éducatif des outils clairs et précis pour lutter et réagir efficacement contre les premiers signes de radicalisme violent et d'extrémisme ».

2 Monde de l'enseignement

Ont été sollicités par courriers électroniques : le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC), la Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI), le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP), le Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS) et Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).

2.1 Réponse, en date du 27/05/2025, de M. Gil-Olivier Dumont, Secrétaire général de la FELSI

« La semaine passée, nous avons profité de nos réunions avec les directions de nos établissements (57) de l'enseignement obligatoire pour les interpellier sur le sujet du radicalisme et de l'auto-censure des enseignants.

Ce choix d'interpellier nos directions en direct avait comme objectif de ne pas alourdir leur charge administrative avec un nouveau questionnaire en ligne et d'avoir les retours de nos acteurs de « terrain » que nous représentons en tant que FPO.

Nous n'avons pas eu de retours de situation de radicalisme au sein de nos établissements de l'enseignement libre non confessionnel.

Les pouvoirs organisateurs et les directions n'ont pas eu de retours d'enseignants qui ont soit choisi de ne pas s'exprimer (auto-censure), soit eu l'impression de ne pas pouvoir s'exprimer en accord avec les projets éducatifs et pédagogiques de leur établissement. Cela vaut tant pour nos établissements où le pluralisme philosophique existe que pour ceux où la neutralité est mise en place. Ces retours viennent à la fois de nos écoles spécialisées (y compris de type 3) mais aussi de nos écoles qualifiantes.

Nous n'avons pas que des écoles à « pédagogie active » qui aurait pu donner une pseudo-justification pédagogique de cette absence de remontée du terrain qui aurait pu être une piste pour la commission.

Le nombre d'établissements que nous représentons explique peut-être le fait que nous ne sommes actuellement pas impactés par le phénomène qui peut exister ailleurs ».

2.2 Réponse en date du 26/05/2025, de M. Olivier DOYEN, Administrateur général a.i. de WBE

« Le Conseil WBE vous remercie pour votre courriel du 25 avril 2025 relatif à la problématique du radicalisme et de l'auto-censure dans les établissements scolaires relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

WBE tient à réaffirmer avec la plus grande fermeté qu'elle ne tolère aucune forme de radicalisme liée à des phénomènes religieux extrémistes au sein de ses établissements. Une vigilance ferme est de mise et toute personne confrontée à ce type de situations est invitée à en informer le Pouvoir organisateur de manière à prendre en charge ces situations au mieux. Un accompagnement spécifique est également proposé aux équipes éducatives confrontées à des situations sensibles, afin de soutenir leur action et de renforcer la prévention.

À ce jour, les données en notre possession témoignent de quelques cas signalés qui demeurent isolés et font systématiquement l'objet de mesures appropriées, conformément à nos procédures internes et au cadre légal en vigueur.

Pour autant, avec une population scolaire d'environ 200.000 élèves, étudiantes et étudiants, et 30.000 membres des personnels, le risque zéro n'existe pas. Quand des situations lui sont remontées, le Pouvoir organisateur les prend en charge avec tout le sérieux qui s'impose.

Les situations rencontrées concernent principalement des élèves, de façon marginale des membres du personnel éducatif ou des parents.

WBE veille par ailleurs à sensibiliser régulièrement l'ensemble de ses acteurs aux valeurs fondamentales de la démocratie et du vivre-ensemble.

WBE agit avec discernement et diligence afin de garantir un climat serein et respectueux de la neutralité dans ses établissements. »

3 Associations de parents

Ont été sollicités par courriers électroniques : la Fédération des parents et des associations de parents de l'Enseignement officiel (FAPEO) et l'Union francophones des Associations de parents de l'Enseignement catholique (UFAPEC).

3.1 Réponse, en date du 4/06/2025, de M. Bernard Hubien, secrétaire général de l'UFAPEC

« Reprenant votre demande et pour pouvoir y répondre en tant qu'organisation représentative des parents et associations de parents d'élèves de l'enseignement libre catholique reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, je devrais avoir davantage de précision sur l'avis attendu.

Permettez-moi toutefois de m'étonner que nous n'ayons pas été auditionnés avec les autres acteurs de terrain, ce qui nous donne le sentiment que cette qualité nous a été ôtée...

Pour revenir à cet avis, s'agit-il de questionner la pertinence de la question ? S'agit-il de mettre en évidence quelques comportements d'élèves, de parents ?

Nous venons de publier une analyse qui se pose la question : « Pourquoi des élèves censurent-ils des contenus d'enseignement ? »¹⁰. Pour certains, cela s'explique par des convictions religieuses, mais pas uniquement. Nous avons publié, en décembre 2021, une étude consacrée à la question de « l'école face aux comportements radicaux de parents »¹¹, pour laquelle nous avons interrogé un grand nombre de directions. »

4 Organisations syndicales

Ont été sollicités par courriers électroniques : la Centrale générale des services publics (CGSP) Enseignement, la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) Enseignement, l'Association professionnelle du personnel de l'enseignement libre (APPEL), le Syndicat Libre de la Fonction Publique - SLFP groupe Enseignement et Secteur Enseignement Libre du SETCa.

4.1 Réponse, en date du 16/06/2025, de M. Robert Lahaye, secrétaire général de la CSC-Enseignement

« Pour répondre à votre demande, je vous fais parvenir une séquence de cours qui démontre que l'on peut aborder sereinement des matières liées aux « problématiques » que vous énoncez dans votre mail.

Pour ma part, je peux affirmer que mon organisation syndicale n'est pas saisie de situations alarmantes en matière de radicalisation ou de censure de la part

¹⁰ Sybille Ryelandt, « Pourquoi les élèves censurent-ils des contenus d'enseignement ? », Analyse UFAPEC, mai 2025 - [Ufapec - 04.25/ Pourquoi des élèves censurent-ils des contenus d'enseignement ?](#)

¹¹ Dominique Houssonloge et Alice Pierard, « L'École face aux comportements radicaux des parents », Etude UFAPEC, décembre 2021 - [Ufapec - 20.21/Et3 - L'école face aux comportements radicaux de parents](#)

d'affilié.e. Par contre, il nous semble qu'il y a des sujets plus prioritaires à aborder dans le contexte actuel de l'enseignement. ».

Séquence d'introduction à la UAA16 « évolution du vivant » du cours d'éducation scientifique (Libre subventionné, 3e degré qualifiant).

Contexte :

Je place cette séquence en début d'UAA « évolution du vivant » afin de cadrer les sujets qui seront abordés ultérieurement et éviter certains écueils que j'ai pu vivre en début de carrière. J'aborde toujours cette UAA en fin d'année, quand je connais bien ma classe et que j'ai une maîtrise relationnelle plus pertinente du groupe.

Il s'agit d'une séquence qui permet de désamorcer la majorité des difficultés qui pourraient survenir durant la séquence de cours proprement dite. D'expérience, cela fonctionne très bien. Elle a été élaborée avec un collègue et ami professeur de religion catholique.

Les écueils sont principalement de deux ordres :

1. Une interprétation de certains propos du cours vécus comme une insulte. Les élèves de TQ ont souvent une estime d'eux-mêmes assez fragile. Tout ce qui peut être interprété comme un manque de respect doit être abordé avec précautions. Par exemple, affirmer que nous sommes des mammifères ou des primates peut être vécu comme une insulte.

2. Une difficulté liée à ce que disent certains textes religieux en contraste avec la théorie de l'évolution. A Waterloo où j'enseigne, c'est principalement des objections de type créationniste venant d'élèves de la communauté protestante évangélique auxquelles j'ai été confronté. Les élèves musulmans sont moins nombreux mais peuvent ponctuellement se manifester dans des propos similaires. Il est important de définir le périmètre du cours de sciences et d'insister sur la liberté de chacun de croire ou non. Rappeler que tous les cultes sont respectables, ainsi que le fait d'être athée ou agnostique.

La séquence dure environ deux périodes (une semaine). Ce n'est certainement pas du temps perdu car il est possible de rappeler, chaque fois que ça s'avère nécessaire, le cadre défini durant ces séquences pour éviter les digressions qui viendraient perturber ensuite.

Séquence de cours :

Placer les élèves en situation de recherche de groupe. Chaque groupe reçoit une ou deux questions. Ils débattent ou cherchent entre eux avant une mise en commun.

Exemples de questions déclenchantes :

1. Qui a découvert le Big Bang ? Georges Lemaître, chanoine catholique et donc croyant. D'où foi et sciences ne s'opposent pas nécessairement. Il existe une voie qui les fait coexister.

2. L'être humain est constitué à 70 % d'eau. Cette affirmation est-elle un manque de respect ou une donnée scientifique ? Donnée scientifique bien entendu. Les élèves ne se sentent pas insultés quand on dit cela. Etre constitué d'eau ne fait appel à aucun affect. Il faudra pouvoir le rappeler quand on dira que nous faisons partie du règne animal.

3. Si je dis à ma femme qu'elle est le soleil de ma vie, cela signifie-t-il que je la considère comme une boule de feu $2 \times 10^{30} \text{kg}$ dans l'espace ? Non bien sûr, j'utilise des mots humains pour parler de choses qui nous « dépassent », comme l'amour. Cette expression a du sens mais elle ne doit pas être considérée comme un propos scientifique. Je parle de sentiments. Notons que ce sentiment est VRAI dans le sens le sens où ma femme est réellement POUR MOI le soleil de ma vie. Un propos non scientifique n'est donc pas égal à un propos qui serait faux.

4. Si j'apprends à mes élèves « le lièvre et la tortue » avant les examens pour susciter l'envie de réviser à l'avance. Est-ce que j'ai raison ? Cette histoire a-t-elle un sens ? Les lièvres et les tortues font-elles réellement la course dans les bois ? Oui, le texte invite à la prévoyance et à la persévérance. Il a un sens, il promet des valeurs fortes. Non, les lièvres et les tortues ne font pas la course réellement.

Cette introduction instaure la distinction entre démarche symbolique et démarche scientifique. Le langage symbolique a du sens mais son sens est différent de celui porté par le langage scientifique (questions 3 et 4). Le langage scientifique n'insulte personne (question 2). Il est possible pour une même personne de manier le langage symbolique et le langage scientifique, à l'exemple de Georges Lemaître (question 1).

Synthèse en plusieurs étapes :

Démarche scientifique	Démarche symbolique
Physique, chimie, biologie : la même expérience produit toujours le même résultat (sciences exactes) Histoire, sociologie, économie, résultats parfois différents dans des circonstances semblables (sciences humaines)	Sentiments, religions, philosophies...
On cherche le COMMENT : causes ? Dans quel ordre ? De quelle manière ? Où ? Quand ?	On cherche le POUR...QUOI : on cherche le sens.
C'est vrai ou faux. Une nouvelle découverte modifie ce qu'on considère comme étant vrai (exemple évolution du modèle géocentrique vers le modèle héliocentrique)	C'est du domaine de la foi, du ressenti : Pas de certitude, mais des indices. On ne voit pas l'amour, on en voit les signes. La certitude engendre intégrisme et fondamentalisme.
Ce que j'aime ou pas n'a pas d'importance. L'eau gèle à zéro degré. Il n'y a pas à être d'accord ou non. Vérités scientifiques évolutives au fur et à mesure des découvertes	Le ressenti de la personne est important. Est-ce que j'aime ceci ou cela ? Cela me rend-il heureux ? Cela donne-t-il du sens à ma vie ? Les goûts sont différents en fonction des personnes ou évoluent parfois pour une même personne au cours de la vie. Questionnement - Doutes
Les preuves me suppriment la liberté. On cherche à SAVOIR. Je n'ai pas droit à l'erreur (par exemple dans un exercice de math)	Je reste libre car il n'y a pas de preuve. Pas de preuve que Dieu existe, ni du contraire. On CROIT ou pas. J'ai le droit de douter, changer d'avis, me tromper...

Les deux démarches se complètent plus qu'elles ne s'opposent.

A condition de poser les bonnes questions en fonction de ce que l'on cherche.

La science ne donne pas le sens des choses (l'être humain ne sera jamais seulement un tas de molécules).

La religion en donne pas de réponse sur la manière (la Bible ne parle pas des molécules).

Par contre, la science est intéressante pour comprendre « comment ça marche » et les religions et philosophie permettent la réflexion sur les signes/significations.

Il est donc nécessaire de comprendre que les deux démarches ne s'opposent pas car elles concernent des domaines de la vie différents. Il faut les utiliser toutes les deux mais dans les bonnes circonstances.

Ajout parfois nécessaire :

Il est parfois nécessaire de montrer aux élèves que la Bible ne décrit pas le « comment » le monde et l'être humain ont été créés. Cette séquence-ci doit se faire dans la mesure du possible en bonne intelligence avec le professeur de religion catholique.

Les deux premiers chapitres de la Genèse présentent apparemment des contradictions si on les considère d'un point de vue littéral.

Genèse 1	Genèse 2
Dieu crée en 6 jours par sa parole	Dieux crée Adam comme un potier, en le modelant du sol puis en lui insufflant un souffle
Adam et Eve apparaissent simultanément au jour 6	Eve est créée à partir de la côte d'Adam
Les animaux sont créés avant Eve	Les animaux sont créés entre Adam et Eve

Les deux textes semblent se contredire sur les faits.

En réalité, ils sont SCIENTIFIQUEMENT faux tous les deux. Et ce n'est pas le sujet car ce ne sont pas des textes scientifiques. Ils peuvent très bien être simultanément vrais au sens symbolique.

Si je dis un jour à ma femme qu'elle est le soleil de ma vie, et le lendemain qu'elle est mon cœur, les deux peuvent être vrais POUR MOI en termes de sentiments.

En terme scientifique ou descriptif, les deux sont faux.

Pour une autre personne, ça peut n'avoir aucun sens.

Source : la-croix.com : Les deux récits bibliques du début de la Genèse (Gn 1 et Gn 2) sont deux textes primitivement indépendants. La Bible s'ouvre sur un récit en

sept jours qui représente comme une grande liturgie de la création (Gn 1). Il existe dans la Bible tout un courant, qui remonte en particulier au temps de l'Exil (587-538 av. JC), et qui affectionne le chiffre sept, dont il fait le chiffre de Dieu.

Le second récit est plus ancien, et il a une poésie plus concrète. Peut-être date-t-il du 10 ou 9ème siècle av. JC. Il place l'homme en Eden, entre quatre fleuves quasi-mythiques qui ressembleraient bien à une géographie très humaine et réelle. On dit en langage un peu technique qu'il est très anthropomorphique : il parle de Dieu sous des traits très humains (anthropos en grec).

4.2 Réponse, en date du 10/06//2025, de M. Jean-Claude Lemaître, Secrétaire Général de APPEL

« Je vous livre ci-dessous quelques exemples relevant du radicalisme vécu par des affiliés et des délégués dans leur école.

Il s'agit d'une synthèse à l'état brut :

- Refus de participer à un voyage de Mémoire organisé au camp du Struthof (Alsace) sous prétexte que cela concernait le génocide des Juifs ;
- Refus régulier et quasi systématique des parents pour que leur fille participe à un voyage scolaire obligatoire avec nuitées ;
- Port systématique, par certaines élèves, de l'abaya et tentative de se servir du masque sanitaire pour se voiler le visage ;
- Une élève musulmane, portant l'abaya, qualifie d'autres élèves musulmans de « mécréants » car le pays d'origine des (grands-)parents est trop laxiste à son goût concernant l'application des lois coraniques ;
- Censure : un élève de rhéto se lève en cours, pendant le visionnage d'un film, pour passer une scène d'amour dans un film diffusé en classe par un collègue
- Censure encore : un élève musulman masque la couverture d'un roman lu pour le cours de français car y est reproduit un tableau avec des femmes dévêtues ;
- Oppositions et refus de certaines idées des cours de religion catholique : certains enseignants se sont retrouvés face à des oppositions et critiques de la part d'élèves musulmans qui refusaient certains des préceptes catholiques présentés durant les cours ;
- Elèves de confession musulmane qui ne veulent pas étudier la théorie de l'évolution au cours d'histoire ;

- Elèves de confession musulmane qui nient le génocide arménien étudié au cours d'histoire ;
- Refus de participer au cours de natation durant le ramadan (crainte de « boire la tasse »).

Voici donc quelques exemples parmi ceux qui me reviennent et qui me paraissent révélateurs du vécu des enseignants dans les écoles.

Je note également une certaine crainte chez certains enseignants d'aborder cette problématique (crainte d'ennuis avec leur direction/PO ou les parents).